

PRÉFECTURE DU GARD

Direction des relations avec les collectivités  
locales et de l'environnement

Le Préfet du Gard

Bureau de l'environnement

à

B.ENV/LBA.CP/2010-367

Affaire suivie par : Mme PIERS  
Tél. 04.66.36.43.06 - Télécopie 04.66.36.40.64.

Mesdames et Messieurs les membres du Comité  
Local d'Information et de Concertation de  
Saint-Gilles

Nîmes, le 8 - AVR. 2010

**Objet** : Réunion du Comité Local d'Information et de Concertation de Saint-Gilles (CLIC).  
Plan de prévention des risques technologiques (PPRT).

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du CLIC, relatif  
aux sociétés DE SANGOSSE et DEULEP, se tiendra :

**Le mardi 27 avril 2010, à 14 h 30,**

**Salle du Conseil au 1er étage**

**Mairie de Saint-Gilles**

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est :

- Candidatures et désignation du Président du CLIC en remplacement de Monsieur GRONCHI, ancien Maire de Saint Gilles,
- Désignation du représentant du CLIC aux travaux d'élaboration du PPRT,
- Présentation du bilan annuel des sociétés DE SANGOSSE et DEULEP,
- Avancement et présentation synthétique des études des dangers par les exploitants,
- PPRT de Saint Gilles,
- Espace de discussion.

La documentation disponible relative aux points ci dessus est mise en ligne sur le site :

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr>, onglets :

Domaines d'activités > Risques > Risques technologiques > Risques accidentels >  
Carte Régionale des CLIC et des PPRT.

Pour le Préfet,  
par délégation, le Directeur

**Agnès BREFORT**